



COMMUNIQUÉ de PRESSE

COMMUNICATION

CP n° 18 du 17 janvier 2018

Transfert aux régions des personnels et des CIO : une incompréhension totale

Le Sgen-CFDT est particulièrement surpris et en colère de l'accord entre Régions de France, le premier ministre et le ministre de l'Éducation nationale.

Régions de France a annoncé avoir obtenu le pilotage du dossier orientation avec le transfert des centres d'information et d'orientation et des personnels concernés, les actuels psychologues de l'éducation nationale de la spécialité de l'éducation du développement et de l'orientation scolaire et professionnelle.

Pourtant, cet accord n'a jamais fait l'objet de la moindre réunion, ni d'information à l'intention des organisations représentatives des personnels.

Le Sgen-CFDT a toujours demandé que les régions financent les CIO dans le cadre de leur contribution au service public régional de l'orientation. Mais dans le même temps, il a toujours indiqué que le transfert des personnels était la ligne blanche à ne pas franchir.

Tout du long des discussions sur la création du corps des Psy-EN, le Sgen-CFDT a pointé le risque de scission du corps en deux composantes.

Il est absolument nécessaire que les services de l'État et ceux des Régions collaborent en vue de la réussite des élèves et des étudiants en terme d'orientation, de parcours de formation et d'insertion. Les mesures annoncées en matière d'orientation par Régions de France ne sont pas de nature à renforcer cette collaboration mais risquent fort d'accentuer la logique de cloisonnement aux dépens de la notion d'orientation tout au long de la vie. Si ces informations devaient se confirmer, le Sgen-CFDT déposerait un préavis de grève.

Contact : Vincent Bernaud - 06.81.26.75.07